



LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout événement.

Nous avons le plaisir de vous adresser La Lettre de Tosny n°23 qui, nous l'espérons, vous permettra d'être informés le mieux possible sur la vie de notre commune.

Bonne lecture à tous

Le Comité de rédaction et de diffusion

● **NAISSANCE DE LA COMMUNE « LES TROIS LACS »**

Dans le cadre de la loi n°2015-292 du 16 mars 2015 adoptée il y a un peu plus d'un an, les élus des trois communes de Bernières-sur-Seine, de Tosny et de Venables ont décidé les 2 et 3 juin dernier de créer une « commune nouvelle » en unifiant en une seule commune appelée « Les Trois Lacs » leurs trois communes jusqu'alors distinctes.

Dans un contexte de baisse significative des dotations financières de la part de l'Etat visant à inciter ces regroupements de communes, sachant que nos communes ont une culture, une histoire et une fiscalité sensiblement identiques, vos élus ont décidé de se rapprocher dans le cadre d'une démarche concertée afin d'arrêter cette hémorragie financière et de bénéficier d'avantages financiers plutôt que de continuer à vivre cette baisse de dotations financières et subir à terme un mariage forcé sur décision du législateur. Cette démarche vise à unir nos forces et mutualiser nos ressources afin de pouvoir réaliser des économies d'échelle dans l'intérêt des habitants.

Le 1er janvier 2017, la commune nouvelle « Les Trois Lacs » regroupera les communes de Bernières-sur-Seine, de Tosny et de Venables :

- pour toutes les délibérations et les actes.
- pour l'ensemble des biens, droits et obligations.
- dans les syndicats dont les communes étaient membres.

En accord avec la Charte convenue avec l'ensemble de vos élus, un des trois maires actuels sera élu maire de la commune nouvelle, les deux autres maires étant alors nommés adjoints à la commune nouvelle Les Trois Lacs.

Le conseil municipal de la commune « Les Trois Lacs » sera composé de l'ensemble des élus issus des anciennes communes, soit 41 élus (issus de Bernières 11 élus, de Tosny 15 élus et Venables 15 élus) jusqu'en 2020, année de renouvellement général des conseillers municipaux.

Tous les personnels municipaux seront rattachés à la commune nouvelle.

Les communes de Bernières-sur-Seine, de Tosny et de Venables deviendront des communes déléguées.

Sur décision du conseil municipal de la commune nouvelle « Les Trois Lacs », chacune disposera :

- d'un maire délégué et d'un ou plusieurs adjoints, votre maire et vos adjoints actuels. Après 2020, ils seront désignés par le conseil municipal de la commune nouvelle.
- d'un conseil communal consultatif, votre conseil municipal actuel.
- d'une annexe de la mairie, votre mairie actuelle, afin d'assurer le maintien d'un service de proximité (état civil, urbanisme, ...) ainsi que la gestion opérationnelle des équipements ou services associés (écoles, associations, salle des fêtes,...)

Chaque année, le conseil de la commune nouvelle arrêtera les modalités de répartition des sommes destinées aux « dotations » des communes déléguées. Il s'agira de dotations d'investissement, de dotations d'animation locale et de dotations de gestion locale.



Réunion publique d'information - ici à Tosny le 25 avril 2016



Première réunion de tous les conseils municipaux des trois communes le 18 mars 2016



LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout évènement.



Première réunion de tous les conseils municipaux des trois communes le 18 mars 2016

● LES TROIS LACS : DES GROUPES DE TRAVAIL DEJA OPERATIONNELS :

« Les Trois Lacs », c'est un projet commun, un travail d'équipe. Impulsé par les trois maires des communes historiques, ce sont aujourd'hui vos élus, des hommes et des femmes impliqués et motivés, qui travaillent selon une organisation en secteurs et groupes de travail, à la création de cette commune et à sa viabilité pour le 1er janvier 2017.

Le service administratif, assuré par nos quatre secrétaires de mairie, comprend un pôle « Relations humaines » qui regroupe les groupes de travail dédiés à la gestion même des RH, à l'urbanisme et à la vie civile, ainsi qu'un pôle financier touchant à la gestion budgétaire, aux marchés publics et aux affaires scolaires.

Les groupes de travail, qui regroupent des élus de chaque commune historique, existeront jusqu'à la naissance de la Commune nouvelle en janvier prochain, et permettent, dans un souci d'efficacité, un travail approfondi en groupes plus restreints qu'en Conseil municipal sur des points précis. Chaque secrétaire de mairie assure la tenue de ces réunions et leur suivi. Voici ces groupes de travail et leur composition :

Urbanisme/Travaux :

But : Développer l'attractivité rurale du territoire des 3 communes, définir un projet urbanistique dans le cadre du PLU i, améliorer le tissu des voies et des moyens de mobilité et préserver la ressource environnementale du Territoire.

Composition : MALYSSE Jean-Pierre (Bernières), DRUART Patrick (Bernières), GARIN Denis (Tosny), PEIRO Olivier (Tosny), ALLAIRE Jean-Pierre (Venables), AUFORT Claudette (Venables).

Secrétaire : SPILMONT Pascale (Bernières) - 02 32 54 15 73

Affaires scolaires :

But : Mettre en place un tissu scolaire pérenne et cohérent, en accord avec la législation sur les rythmes scolaires.

Composition : DRUART Patrick (Bernières), BOGAERT Gérard (Bernières), DEMOLIN Isabelle (Tosny), LEGROS Annick (Tosny), CLIPPE Philippe (Venables), AUFORT Claudette (Venables).

Secrétariat : BAUDOIN Virginie (Bernières) - 02 32 54 15 73

Budget/Personnel :

But : Construire le futur budget conforme aux nouvelles directives fiscales, établir une intégration fiscale des taxes des trois communes.

Composition : RONZONI Serge (Bernières), LEPY Valérie (Tosny), LEQUETTE Patrick (Venables)

Secrétariat : BAUDOIN Virginie (Bernières), LECLERCQ Carole (Venables) - 02 35 53 41 45

Economie :

But : Développer l'attractivité commerciale, industrielle, artisanale et agricole, permettre une dynamique touristique territoriale.

Composition : BOGAERT Gérard (Bernières)/ COURVOISIER Laurent (Tosny), SORIEUL Françoise (Tosny), ALLAIRE Jean-Pierre (Venables), JOUET Odile (Venables).

Communication :

But : Mettre en place une communication adaptée à l'ensemble des administrés, leur permettant de suivre la création de la commune, et d'assurer la liaison avec les élus.

Composition : MONTIER Patrick (Bernières), LA RÛS Guillaume (Bernières), LAMY Dominique (Tosny), SAUVALLÉ Frédéric (Tosny), LEQUETTE Patrick (Venables), BENIER Joris (Venables).

Secrétariat : SPILMONT Pascale (Bernières).



LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout évènement.

Vie civile :

But : Accompagner la vie associative et assurer un service de proximité aux habitants.

Composition : CANNABIER Serge (Bernières), LAMBERT Monique (Bernières), CARPENTIER Jacques (Tosny), BOUDIER Stéphane (Tosny), CLERMONT Isabelle (Venables), LEMAITRE Catherine (Venables).

Secrétariat : LECLERCQ Carole (Venables).

Afin d'assurer un service de proximité, les secrétaires de Mairie ainsi que les élus respectifs des communes déléguées pourront toujours vous rencontrer dans les mairies annexes (anciennes mairies). Une liaison sera ensuite effectuée avec les services de la commune nouvelle, puisque la partie administrative sera gérée par la Mairie de la commune « Les Trois Lacs », qui centralisera les inscriptions/radiations et les dossiers d'urbanisme reçus par les communes historiques.



LES TROIS LACS : RETREE DES CLASSES 2016

Comme vous le savez, dès la rentrée prochaine (Jeudi 1er septembre 2016), une nouvelle organisation des écoles de la commune « Les Trois Lacs » sera mise en place par l'Inspection académique, ainsi répartie:

- Ecole maternelle de Bernières : Les enfants de Bernières, Tosny et Villers sur le Roule seront accueillis en Très Petite Section (TPS), Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS).
Horaires : 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h00 - Le Mercredi : 8h30 à 11h30.
- Groupe scolaire Emmanuel Caillé : La maternelle (TPS-PS-MS) accueillera les enfants de Venables. Les enfants de Bernières, Tosny et Venables seront ensemble dans les classes de GS-CP-CE1-CE2.
Horaires : 8h45 à 12h00 - 13h45 à 16h15 - Le Mercredi : 8h45 à 11h45.
- Ecole de Tosny : les classes de CM1 et CM2 seront fréquentées par les élèves de Bernières, Tosny et Venables.
Horaires : 9h00 à 12h15 - 14h00 à 16h30 - Le Mercredi : 9h00 à 12h00.



Aussi, toutes les écoles de la commune « Les Trois Lacs » seront concernées à la rentrée par les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Celles-ci seront diverses (Ludothèque, Jeux de société, Bricolage, Environnement et Nature, Cuisine, Autour du Livre, Théâtre, Chant, Peinture, Sport d'équipes, Sport initiation, Jeux de piste, Cirque, Secourisme, etc.) Les horaires de ces activités seront différents selon les écoles :

- Ecole de Bernières sur Seine : mardi 15h-16h / vendredi 15h-16 h
- Groupe scolaire Emmanuel Caillé : mardi 15h15-16h15 / vendredi 15h15-16h15
- Ecole de Tosny : mardi 15h30-16h30 / vendredi 15h30-16h30

Les équipes des TAP seront composées de :

- 4 personnes pour Bernières.
- 8 personnes pour Venables.
- 5 personnes pour Tosny.



Nous recherchons toujours des volontaires pour encadrer ces activités, et permettre ainsi que celles-ci se déroulent au mieux pour nos enfants. Aussi, tous les volontaires sont les bienvenus, il n'est pas nécessaire d'être détenteur du BAFA ou d'une formation particulière, ni d'avoir travaillé dans l'Education nationale. Il n'est pas indispensable de vous rendre disponibles toutes les semaines, les interventions ponctuelles en fonction des capacités de chacun sont aussi les bienvenues.



LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout évènement.

LES TROIS LACS : UN CHOIX SANS APPEL AVEC 64.6% DES VOIX

Avec un taux de participation de 24,6% plutôt élevé pour ce genre de consultation facultative démontrant l'intérêt et la préoccupation que vous portez au projet de créer une commune nouvelle, vous avez été 59,8% des votants à choisir le nom « Les Trois Lacs », un score sans appel sensiblement identique au choix des habitants des communes de Bernières-sur-Seine et de Venables, puisque toutes communes confondues, ce nom a été choisi par 64,6% des votants. Certains bulletins arrivés hors délai après le 31 mai n'ont pas été pris en compte mais ils confirment ce choix.

Les trois conseils municipaux ont donc en toute logique validé le choix de leurs concitoyens, à savoir le nom « Les Trois Lacs ».

Parmi les autres propositions émises, plusieurs d'entre elles ont été suggérées en regroupant le nom des trois communes, telles que Venberny, Bervenny, Venynières, Venyères mais aussi Betove ou le Val de Betove. Certains d'entre vous ont souligné leur attachement au fleuve, aux bois et à la nature en suggérant notamment l'Ecrin de Seine, Cœur de Seine, Lacs sur Seine ou Méandreine pour ne citer que ces quatre propositions. Nous ne manquerons pas de conserver ces suggestions pour le cas échéant les retenir lors de la création d'une nouvelle rue.

Propositions	Nombre de voix Tosny	% Tosny	% Bernières / Tosny / Venables
Les Trois Lacs	67	59,8%	64,6%
Val de Seine	13	11,6%	10,3%
Beau Méandre sur Seine	7	6,3%	4,5%
Méandrie	6	5,4%	5,4%
Le Val aux Vignes	3	2,7%	1,8%
Vignes en Seine	0	0,0%	0,9%
Autres propositions	16	14,3%	12,6%
	112	100,0%	100,0%

NOUVEAU! EN PLUS DU SITE HTTP://TOSNY.FR RETROUVEZ DES INFOS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI SUR TOSNY SUR HTTP://LOCATERRE27.CANALBLOG.COM

Nouveau ! après le site <http://tosny.fr> retrouvez des infos d'hier et d'aujourd'hui sur : <http://locaterre27.canalblog.com>

Toutes les « Lettre de Tosny » à télécharger, des photos de notre village...

CRUE DE LA SEINE

Les anciens vous le diront, cela faisait plus de 30 ans que la Seine n'avait pas débordée, surtout un mois de... Juin. Quelques photos souvenirs



Chemin du Roule



M. Dominique DUPUIS et Frédéric MAZURIER, nettoyant la promenade Wackevitch devant l'Ecole



LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout événement.

● LA VIE DE L'ECOLE: VISITE DU MUSEE DES BEAUX-ARTS ET DE LA VILLE DE ROUEN

Lundi 7 mars 2016, les enfants sont partis à Rouen. La journée a débuté par une visite commentée des collections permanentes du musée des Beaux-Arts autour du portrait et du paysage, puis un atelier d'arts plastiques. Les enfants ont ensuite visité la ville : chasse aux gargouilles pour la grande section maternelle et visite commentée de la ville médiévale pour les CP et CE1.



● LA VIE DE L'ECOLE: CROSS DES ECOLES

Le vendredi 11 mars dernier, les enfants des écoles du Val d'Hazey-Aubevoye, de Tosny et de Villers-sur-le-Roule ont participé au traditionnel Cross annuel organisé par les enseignants sur le terrain de rugby proche de l'école du Grand Charlemagne. Toutes nos félicitations aux enfants de l'Ecole de Tosny qui ont très bien couru et sont revenus avec une coupe !



● LA VIE DE L'ECOLE: SORTIE ACCROBRANCHES

La sortie scolaire de fin d'année des élèves de l'Ecole de Tosny a eu lieu le lundi 13 juin 2016. Les enfants ont pu parcourir le magnifique espace forestier du domaine du Château de Trangis situé près d'Evreux et profiter des aires de jeux, accompagnés des enseignantes et de Madame Dominique ROSE.





LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout événement.

● DEPART DE MADAME SABRINA TAHIR, DIRECTRICE DE L'ECOLE DE TOSNY

Après une année scolaire passée à Tosny, Madame Sabrina TAHIR retourne en Seine Maritime pour se rapprocher de sa famille. Malgré son court séjour, bon nombre de parents ont pu apprécier son professionnalisme et nous l'en remercions. Une nouveau directeur / une nouvelle directrice sera nommé(e) très prochainement.

● RESIDENCE DU LAC : LES 100 PRINTEMPS DE MADAME PEGGY BROOME

Il y a quelques semaines, Madame Peguy Broome a fêté ses 100 ans entourée de sa fille Ricky, de Monsieur Benjamin SIMEON, Directeur de l'établissement, et d'une grande partie des pensionnaires de la Résidence du Lac.



● A VOS AGENDAS – QUELQUES DATES A RETENIR

- Samedi 27 août 2016 : Comité des Fêtes- barbecue - 19h30
- Samedi 3 septembre 2016 : concours de pétanque - ouvert à tous et en doublettes inscriptions sur place de 13h30 à 14h30
- Dimanche 4 septembre 2016 : Comité des Fêtes - Foire à Tout

● INTERNET : FIBRE OPTIQUE DEPLOYEE SUR LA COMMUNE EN 2018

Bonne nouvelle pour tous nos internautes : la fibre optique sera déployée dans la commune en 2018.

● PLAN LOCAL D'URBANISME : REUNION PUBLIQUE LE JEUDI 6 OCTOBRE 2016

Une réunion publique aura lieu le jeudi 6 octobre 2016 à 20 heures à la salle des fêtes de Tosny concernant la mise en place du Plan Local d'urbanisme (PLU)

● UN TRES GRAND MERCI

Un très grand merci à tous les bénévoles qui discrètement contribuent à entretenir le cadre de vie de notre commune et facilitent la vie de certains de nos concitoyens.

Nous remercions notamment Monsieur Philippe COLAS, exploitant agricole sur notre commune, qui, gratuitement, il y a quelques jours, nous a dépanné et a entretenu avec son matériel notre grand stade et ses pourtours.

La commune de Tosny recherche des volontaires pour effectuer bénévolement des petits travaux tels que jardinage, petite maçonnerie, peinture. Nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de la mairie.

● POUR LE BIEN-ETRE DE CHACUN

Afin de respecter la quiétude de vos voisins, nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors des créneaux suivants :

- Du lundi au vendredi : 8h - 12h puis 14h - 19h
- Le samedi : 10h - 12h puis 15h - 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Nous vous remercions de veiller à ce que les trottoirs et les abords à proximité de votre habitation soient correctement entretenus ainsi que les terrains nus.

Par ailleurs, nous vous rappelons que tout déchet doit être déposé à la Déchèterie d'Aubevoye ou des Andelys

- Aubevoye : du Lundi au Samedi : 8h30 à 11h45 et 14h00 à 17h45
- Les Andelys : du Lundi au Vendredi : 13h30 à 17h45 ; le samedi : 9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h45



LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout événement.



La collecte, le tri et le recyclage des cartons

Tous les cartons peuvent être triés et recyclés à condition que ceux-ci ne soient pas souillés ou mouillés.

Si un carton est souillé ou mouillé, la fragilité de ses fibres le rendra malheureusement impropre au recyclage.

Il importe ainsi de respecter les règles de tri suivantes pour permettre le recyclage de vos cartons :



Les petits cartons d'emballages (cartonnettes)

Ils doivent être déposés dans le sac (ou bac) de tri de couleur jaune.

Ces emballages doivent être bien vidés, propres et secs.

Pour simplifier le travail des agents au centre de tri, merci de déposer les papiers et les emballages recyclables, les uns à côté des autres dans votre sac ou bac jaune mais ne les mettez surtout pas les uns dans les autres.

Les cartons de taille moyenne*

Afin de permettre leur recyclage optimal, il est préférable de les plier et les apporter dans votre déchèterie.



Néanmoins si vous disposez de seulement 1 ou 2 cartons de taille moyenne vous pouvez les plier et les déposer dans votre sac ou bac de collecte sélective jaune. Pour une quantité plus importante et pour éviter de remplir intégralement les sacs de tri avec ceux-ci, vous avez la possibilité de les déposer vides, pliés et ficelés à côtés de vos sacs jaunes lors du passage de la collecte sélective en porte à porte.



Ne présentez surtout pas vos cartons à la collecte sélective si le temps est humide ou pluvieux car le carton ondulé mis hors du sac ou bac jaune pose alors un problème de manipulation aux rippeurs et dans la benne. Du fait de son humidité, il se colle aux autres emballages perturbant le tri de ces derniers et, arrivé sur la chaîne de tri, le carton désagrégé ne pourra être récupéré.

En cas de quantités très importantes (supérieures à une dizaine de cartons) et même de taille moyenne, vous devrez déposer vos cartons à la déchèterie car un trop grand nombre de cartons perturbe énormément le ramassage et le tri des sacs et bacs jaunes.

* Ceux dont la dimension une fois pliés, n'excède pas 50 cm en largeur et en longueur.



Les cartons de grande taille (meubles, électroménager, etc.)

Il doivent impérativement être déposés à la déchèterie, vidés de leur contenu (polystyrène, film plastique, etc.), pliés, propre et secs.

Pour toute question, merci de contacter le



: 02 32 54 47 64 ou contact@sygom.fr



LA LETTRE DE TOSNY

JUIN 2016 - N°23

« La Lettre de Tosny » est un document non officiel ayant pour but d'informer et de faciliter la vie des habitants de Tosny. N'hésitez pas à nous contacter directement ou par mail via l'adresse communication.tosny@gmail.com pour nous faire part de tout évènement.

● HORAIRES ET JOURS DE PERMANENCE DE LA MAIRIE PENDANT LE MOIS D'AOUT

Nous vous rappelons que la mairie de Tosny est ouverte aux heures et aux jours suivants :
 le lundi de 16h à 19h : secrétariat ouvert ainsi que permanence avec le maire et les adjoints
 le mercredi de 14h à 17h : secrétariat ouvert au public
 le jeudi de 14h à 17h : secrétariat ouvert au public
 Comme tous les étés, la mairie sera ouverte le lundi de 17h30 à 19h au cours du mois d'août.

Madame Valérie LEPY reste à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous en dehors de la permanence prévue le lundi. Merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie - Madame Nathalie BARTHOD - tel 02 32 54 15 43 - tosny-mairie@wanadoo.fr

Pour ceux qui le souhaitent, Madame Valérie LEPY peut également être contactée directement via l'adresse email suivante tosnymaire@gmail.com

Plus d'informations sur www.tosny.fr

● ETAT CIVIL - NAISSANCES

Aurélie et Sylvain JASINSKI sont heureux de vous présenter Eden et Mylan nés le 8 février 2016 et baptisés civilement le 11 juin dernier à la mairie de Tosny.



Mylan & Eden



Shana et Shayne ont la joie de vous annoncer la naissance de Shelly le 26 avril 2016. Elles ont promis à leurs parents Johanna SAINT DENIS et Mickael VADELEAU de prendre bien soin de leur petite soeur.



helly

Toutes nos félicitations aux heureux parents

● ETAT CIVIL - DECES

Nos pensées vont pour Madame Raymonde ROUSSELIN, Madame Thérèse BURREL, Madame Simone DUBOSC, Madame Marie HANNETELE, Madame Monique PASQUALINI, Madame Paulette BRIATTE, Madame Alice GAVIGNET, Madame Marcelline GILLE, Madame Jeanne HOWA, Monsieur Jean RICHARD DE LA TOUR, Madame Germaine ROPARS, Monsieur Jean HEROT et Monsieur Bernard VAZARD.

